

Limite de candidature	31-01-2027
Mise à jour	19-10-2026
Référence	100%
Service	INFIRMIER(ÈRE) EN PÉDIATRIE
Localisation	60200 COMPIEGNE
Contrat	CDI
Expérience	1 à 3 ans
Secteur	Soins - Médico technique - rééducation - social
Disponibilité	Moins de 3 mois
Formation	Diplôme d'état d'Infirmier
Statut	-
Fonction	Infirmier (IDE)
Date de fin	31-01-2027

Contexte et définition du poste

L'Infirmière Diplômée d'Etat (IDE) ou l'Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat (IPDE) a pour mission d'évaluer l'état de santé d'un enfant et d'analyser les situations de soins. Elle conçoit, définit et planifie les projets de soins personnalisés. Elle dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative dans l'objectif de promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Elle initie et met en œuvre des soins éducatifs et préventifs. Elle exerce sa mission dans le cadre de son rôle propre et sur prescription.

Au sein du service de Pédiatrie, l'Infirmière Diplômée d'Etat (IDE) ou l'Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat (IPDE) portera une attention particulière à la prise en soin de la douleur de l'enfant. Cela en mettant en œuvre des mesures préventives ou curatives.

L'Infirmière Diplômée d'Etat (IDE) ou l'Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat (IPDE) assurera également une mission de santé publique, en apportant aux parents et à leur enfant des informations essentielles concernant le bon développement de celui-ci, et en réalisant de la prévention concernant les risques de l'enfance (maladies ; harcèlement scolaire ; accidents domestiques).

L'Infirmière Diplômée d'Etat (IDE) ou l'Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat (IPDE) au sein du service de Pédiatrie, assure les activités suivantes :

- o Recueillir les données cliniques, les besoins et les attentes de l'enfant.
- o Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- o Etablir en équipe pluridisciplinaire le projet de soins et la planification des activités prescrites.
- o Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- o Surveiller l'évolution de l'état de santé de l'enfant.
- o Assurer la surveillance continue des patients : scope, état clinique, prise de constantes...
- o Rédiger et mettre à jour le Dossier Patient Informatisé (DPI).
- o Informer et éduquer l'enfant et son entourage.
- o Accompagner l'enfant dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- o Communiquer avec l'enfant dans un contexte de soins.
- o Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
- o Organiser et coordonner des interventions soignantes.

- o Organiser la sortie d'hospitalisation de l'enfant et participer à la gestion du flux patient.
- o Accueillir et encadrer les étudiants placés sous sa responsabilité.
- o Contrôler et gérer les produits, matériels et dispositifs médicaux.
- o Mettre en œuvre les procédures de vigilance de l'institution.
- o Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et l'équipe médicale.

Le service de Pédiatrie est situé sur le site de Compiègne, et fait partie du pôle Mère-Enfant. Le service est composé de 3 secteurs :

- o Un service d'hospitalisation conventionnel de 20 lits.
- o Un Hôpital De Jour (HDJ) comprenant 2 places.
- o Un service d'accueil et d'urgences pédiatriques (14000 à 15000 passages par an)

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de : 12 médecins pédiatres ; 1 Cadre de Santé ; 23 IDE/IPDE ; 19 AS/AP ; 2 ASH ; 1 agent administratif ; 1 Educatrice Jeunes Enfants (EJE) ; 1 enseignante spécialisée ; 2 psychologues ; 3 secrétaires.

Les responsables hiérarchiques du service sont : le Cadre de Santé, la Cadre Supérieure de pôle, et la directrice des soins.

Profil recherché

L'un des diplômes suivants est nécessaire pour occuper ce poste au sein du service :

- o Diplôme d'Etat Infirmier
- o Diplôme d'Etat d'Infirmière Puéricultrice

Les compétences, aptitudes et savoir-faire attendus pour travailler au sein du service de Pédiatrie sont les suivants :

- o Maîtriser les soins techniques relatifs à son domaine de compétences.
- o Avoir le sens de l'organisation.
- o Posséder le sens des responsabilités et faire preuve d'initiative dans la limite de ses compétences.
- o Maîtriser ses émotions.
- o Favoriser la cohésion d'équipe.
- o Savoir rendre compte.
- o Posséder le sens de l'écoute et du relationnel.
- o Respecter la confidentialité et le secret professionnel.
- o Utiliser et maîtriser les outils informatiques institutionnels.

Informations complémentaires

- o Polyvalence entre le service d'hospitalisation et le service d'accueil et d'urgences pédiatriques.
- o Travail en horaires de poste 12H00, du lundi au dimanche et jours fériés :

o 7H00 – 19H00

o 8H00 – 20H00

o 19H30 – 7H30